



**BNP PARIBAS SMALLCAP
EUROLAND**

Rapport annuel au 31 Mars 2021

Société de gestion: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE

Dépositaire: BNP PARIBAS SECURITIES
SERVICES

Siège social: 1, boulevard Haussmann 75009 Paris

Sommaire

Rapport de gestion

Orientation des placements.....	3
Politique d'investissement.....	7

Comptes annuels

Bilan actif.....	15
Bilan passif.....	16
Hors-bilan.....	17
Compte de résultat.....	18

Comptes annuels - Annexe

Règles et méthodes comptables.....	19
Evolution de l'actif net.....	21
Complément d'information 1.....	22
Complément d'information 2.....	23
Ventilation par nature des créances et dettes.....	25
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument.....	26
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	27
Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	28
Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	29
Affectation des résultats.....	30
Résultat et autres éléments.....	46
Inventaire.....	54

ORIENTATION

IDENTIFICATION

CLASSIFICATION : Actions de pays de la zone Euro

Le degré d'exposition minimum du FCP aux marchés d'actions est de 90% de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION :

L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance supérieure ou égale à celle de l'indice « EMIX Smaller Euroland EUR dividendes nets réinvestis ».

INDICATEUR DE REFERENCE :

L'indicateur de référence est le « EMIX Smaller Euroland EUR dividendes nets réinvestis ». Il est représentatif des sociétés de type « petite capitalisation » au sein des pays de la zone Euro. Il est libellé en euro et calculé sur la base des cours de clôture des valeurs le composant avec un réinvestissement des dividendes nets.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT :

1. STRATEGIE UTILISEE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION :

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France considère qu'il existe de nombreuses opportunités d'investissement au sein des petites et moyennes capitalisations dont les perspectives bénéficiaires à court et moyen terme sont favorables, et qui ne sont pas reflétées dans les cours de bourse. En effet, la moindre couverture par la recherche externe de ce segment de marché, la sous-estimation des taux de croissance par le marché de certaines valeurs engendrent des écarts de valorisation importants.

La sélection individuelle de valeurs, fondée sur une approche systématique et disciplinée, alliant recherche fondamentale et analyse quantitative, est la mieux à même d'exploiter ces inefficiences et d'identifier les futurs leaders de demain.

L'équipe de gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'évaluation des émetteurs et des OPC dans lesquels le FCP investit. Sont exclus les émetteurs exerçant une activité dans des secteurs sensibles et ne se conformant pas aux politiques sectorielles (par exemple, la production d'énergie à partir de charbon) de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT disponibles sur son site Internet. Sont également exclus les émetteurs ne respectant pas les Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies et/ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

L'analyse ESG est renforcée par une politique active d'engagement avec les entreprises (engagement individuel et collectif et/ou vote en assemblée générale).

Afin d'atteindre l'objectif de gestion, le processus d'investissement tient compte des risques de durabilité

2. PRINCIPALES CATEGORIES D'ACTIFS UTILISES (HORS DERIVES INTEGRES) :

Le portefeuille du FCP est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants :

♦ **Actions**

Le FCP investit dans des titres (dont les bons de souscription et les obligations convertibles en actions) de sociétés de tout secteur, de petite capitalisation (au minimum 70 % de l'actif net) et moyenne capitalisation (au maximum 30 % de l'actif net), négociés sur les marchés d'un ou de plusieurs pays de la zone Euro.

La capitalisation boursière des titres de petite capitalisation est inférieure à la capitalisation la plus élevée des indices EMIX Smaller Euroland EUR ou MSCI Europe Small Cap telles que constatées au début de chaque trimestre.

Les informations sur ces indices sont disponibles sur les sites internet www.euromoneyindices.com et www.msci.com

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

La capitalisation boursière des titres de moyenne capitalisation est comprise entre la capitalisation maximale d'un titre de petite capitalisation telle que défini précédemment et 130% de la capitalisation la plus élevée de l'indice Stoxx Europe Medium 200. Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site internet www.stoxx.com

Le FCP est éligible au Plan d'Épargne en actions « PEA » et en conséquence maintient dans ses actifs au moins 75% de titres éligibles au PEA. Le degré d'exposition minimum du FCP aux marchés d'actions est de 90% de l'actif net.

◆ Instruments du marché monétaire

Pour les besoins de sa trésorerie le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net dans des instruments du marché monétaire à faible sensibilité libellés en euro (titres de créance négociables et/ou par l'intermédiaire d'OPCVM monétaires).

◆ Parts ou actions d'OPC

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net en actions ou en parts d'OPCVM et de FIA français ou européens de toutes classifications.

Dans cette limite, le FCP peut également investir dans des parts ou actions d'OPCVM et de FIA de droit français ou étrangers ou de fonds d'investissement de droit étranger répondant aux quatre critères fixés par l'article R214-13 du code monétaire et financier.

3. INSTRUMENTS DERIVES :

Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés ou de gré à gré, français et/ou étrangers, autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant (pour les contrats d'instruments financiers uniquement).

Sur ces marchés, le FCP peut recourir aux instruments suivants :

- contrats à terme, sur indice actions, contrats à terme sur actions (en couverture et/ou exposition),
- contrats de change à terme en couverture,
- options sur indices actions,
- options sur actions (en couverture et/ou exposition),

Le gérant a la possibilité de prendre des positions pour couvrir le portefeuille contre les risques d'actions et/ou d'augmenter son exposition au marché pour réaliser son objectif de gestion et/ou dans le cadre d'opérations d'arbitrage.

La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100 % de l'actif net du FCP.

Le FCP n'aura pas recours à des contrats d'échange sur rendement global (« Total Return Swap »).

Ces instruments financiers pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion, elles pourront être des sociétés liées au Groupe BNP Paribas.

La ou les contreparties éligibles ne dispose(nt) d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du FCP.

4. INSTRUMENTS INTEGRANT DES DERIVES :

Les éventuels bons ou droits détenus suite à des opérations affectant les titres en portefeuille sont autorisés, le FCP n'ayant pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

5. DEPOTS : Néant

6. EMPRUNTS D'ESPECES :

Dans le cadre de son fonctionnement normal et dans la limite des 10% de son actif net, le FCP peut se trouver de manière temporaire en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

7. OPERATIONS D'ACQUISITION ET CESSION TEMPORAIRES DE TITRES

Pour la gestion de sa trésorerie, le FCP peut recourir, dans la limite de 10% de son actif net, aux prises en pension par référence au code monétaire et financier.

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Pour l'optimisation de ses revenus, le FCP peut recourir, dans la limite de 100% de son actif net, aux prêts de titres par référence au code monétaire et financier.

Ces opérations seront conclues avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion parmi les établissements ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE ou de l'Union européenne mentionnés au R.214-19 du code monétaire et financier. Elles pourront être effectuées avec des sociétés liées au Groupe BNP Paribas. Les contreparties devront être de bonne qualité de crédit (équivalent à Investment Grade).

Des informations complémentaires concernant les opérations d'acquisition et cession temporaire de titres figurent à la rubrique Frais et commissions du prospectus.

8. INFORMATIONS RELATIVES AUX GARANTIES FINANCIERES DE L'OPCVM :

Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les opérations d'acquisition et cession temporaires de titres ainsi que les opérations sur instruments dérivés négociés de gré à gré, peuvent donner lieu à la remise de garanties financières sous la forme de titres et/ou d'espèces qui sont conservées dans des comptes ségrégués par le dépositaire.

L'éligibilité des titres reçus en garantie est définie conformément à des contraintes d'investissement et selon une procédure de décote définie par le département des risques de la société de gestion. Les titres reçus en garantie doivent être liquides et cessibles rapidement sur le marché. Les titres reçus d'un même émetteur ne peuvent dépasser 20% de l'actif net du FCP (à l'exception des titres émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE éligible pour lesquels cette limite peut être portée à 100% à condition que ces 100% soient répartis sur 6 émissions dont aucune ne représente plus de 30% de l'actif net du FCP). Ils doivent être émis par une entité indépendante de la contrepartie.

Actifs
Espèces (EUR, USD et GBP)
Instruments de taux
Titres émis ou garantis par un Etat des pays de l'OCDE éligibles Le FCP peut recevoir en garantie, pour plus de 20% de son actif net, des titres émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE éligible. Ainsi, le FCP peut être pleinement garanti par des titres émis ou garantis par un seul Etat membre de l'OCDE éligible.
Titres supranationaux et titres émis par des agences gouvernementales
Titres émis ou garantis par un Etat des autres pays éligibles
Titres de créances et obligations émis par une entreprise dont le siège social se situe dans les pays de l'OCDE éligibles
Obligations convertibles émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les pays de l'OCDE éligibles
Parts ou actions d'OPCVM monétaires (1)
IMM (instruments du marché monétaire) émis par des entreprises dont le siège social se situe dans les pays de l'OCDE éligibles et autres pays éligibles.
(1) Uniquement les OPCVM gérés par les sociétés du Groupe BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding.
Indices éligibles & actions liées
Titrisations(2)

(2) sous réserve de l'accord du département des risques de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage et sont conservées sur un compte ségrégué auprès du dépositaire.

Les garanties financières reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la position AMF n°2013-06. Ainsi les espèces reçues pourront être placées en dépôt, investies dans des obligations d'Etat de haute qualité, utilisées dans le cadre d'opérations de prises en pension ou investies dans des OPCVM monétaires court terme.

GARANTIE FINANCIERE :

Outre les garanties visées au paragraphe 8, la société de gestion constitue une garantie financière sur les actifs du FCP (titres financiers et espèces) au bénéfice du dépositaire au titre de ses obligations financières à l'égard de celui-ci.

RISQUE GLOBAL

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Le FCP, classé « Actions de pays de la zone Euro », comporte principalement des risques liés à ses investissements sur les marchés actions de la zone Euro, et dans une très faible mesure des risques liés à ses investissements sur les marchés monétaires.

En conséquence, il présente les risques suivants :

- risque de marché actions, lié à la volatilité des actions de la zone Euro, en raison de l'évolution de la valorisation :
 - de l'univers d'investissement actions. A tout instant, l'exposition au marché action est comprise entre 90% et 100% de l'actif net.
 - d'un segment de marché particulier (secteur économique, zone géographique, etc.).

Ce risque actions est aussi lié au risque des sociétés de petites ou moyennes capitalisations. Sur les marchés des sociétés de petite ou de moyennes capitalisations (small cap/mid cap), le volume des titres cotés est relativement réduit. En cas de problème de liquidités, ces marchés peuvent présenter des variations négatives davantage marquées à la baisse et plus rapides que sur les marchés de grandes capitalisations. Du fait de la baisse de ces marchés la valeur liquidative du FCP peut éventuellement baisser plus rapidement ou plus fortement.

- risque de perte en capital, l'investisseur étant averti que la performance du FCP peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.
- risque de conflits d'intérêt potentiels : ce risque est lié à la conclusion d'opérations de cession/acquisition temporaires de titres au cours desquelles le FCP a pour contrepartie et/ou intermédiaires financiers une entité liée au groupe auquel appartient la société de gestion du FCP.
- risque de contrepartie : ce risque est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme (cf. rubrique « Instruments dérivés » ci-dessus) ou d'opérations de cession/acquisition temporaires de titres (cf. rubrique « Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres » ci-dessus) dans le cas où une contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tiendrait pas ses engagements (par exemple : paiement, remboursement), ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
- risque de l'orientation particulière de gestion du FCP au sein de sa catégorie.
BNP Paribas Smallcap Euroland est un FCP spécialisé sur les actions de petite et moyenne capitalisation au sein de la classification « Actions de pays de la zone Euro ». Cette spécialisation implique une exposition particulière, notamment, au risque sectoriel, au risque de liquidité et au risque lié aux souscriptions/rachats.
- risque de change : il est lié à la baisse des devises de cotation des instruments financiers utilisés par le FCP, qui pourra avoir un impact baissier sur la valeur liquidative. Le risque de change est couvert, cependant cette couverture ne pouvant être parfaite, un risque résiduel (2% maximum) peut apparaître.
- risques liés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties : Le porteur peut être exposé à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci) et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la valeur liquidative du FCP pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas de circonstances exceptionnelles de marché, le porteur pourra également être exposé à un risque de liquidité, entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres.
- risque de contagion : le FCP comprend une catégorie de part dite *hedgée*. Le recours à des contrats financiers à terme spécifiques à cette part peut induire un risque de contagion de certains risques opérationnels et de contrepartie aux autres catégories de part du FCP qui n'ont pourtant pas recours à ce type d'instruments dérivés. La Société de gestion s'assure que ce risque est adéquatement suivi et modéré.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE : Cinq ans

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterHouseCoopers Audit

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Revue des marchés – Année Mars 2020 – Mars 2021

L'année 2020 s'est avérée extrêmement volatile. Les marchés actions ont été soumis à un contexte macro-économique et sanitaire très incertain.

Au 1^{er} trimestre 2020, un mouvement de panique a saisi les marchés financiers lorsque l'épidémie de Covid-19 est devenue une pandémie. En effet, si le nombre de cas s'est stabilisé puis a commencé à diminuer en Chine, la maladie s'est rapidement déplacée d'Est en Ouest, touchant durement l'Europe (notamment l'Italie tragiquement frappée) puis les Etats-Unis et n'épargnant plus aucun continent. Les sociétés offrant des perspectives de croissance visibles ont fortement surperformé les marchés pendant cette phase baissière.

La tendance haussière qui s'était timidement mise en place à partir de fin mars 2020, suite aux mesures monétaires et budgétaires prises en urgence partout dans le monde pour lutter contre les conséquences de la pandémie de Covid-19, s'est affirmée jusqu'à fin septembre 2020. Ces évolutions reflètent les anticipations d'une reprise rapide de l'activité alors que le ralentissement de la pandémie a permis la levée progressive des mesures de confinement dans de nombreux pays.

En octobre, la dégradation rapide de la situation sanitaire en Europe a provoqué une baisse généralisée des marchés actions sur l'ensemble des secteurs d'activité. Les sociétés avec une valorisation élevée ont continué de faire l'objet de prises de bénéfices et les déceptions bénéficiaires ont été fortement pénalisées par les investisseurs.

En novembre, les annonces faites par de grands laboratoires pharmaceutiques sur les résultats très prometteurs des tests cliniques des vaccins contre la Covid-19 ont permis aux indices boursiers d'enregistrer des hausses spectaculaires jusqu'à la fin d'année.

Les investisseurs ont été convaincus qu'un vaccin efficace et sans effets secondaires majeurs sera rapidement disponible. Cette hypothèse centrale favorable, et inespérée quelques mois auparavant, a permis aux marchés de résister aux mauvaises nouvelles sur le front de l'épidémie et à leurs conséquences sur l'activité économique.

Puis au premier trimestre 2021, malgré une situation sanitaire très préoccupante sur fond de mutations plus contagieuses du coronavirus, les investisseurs ont continué de privilégier le scénario de reflation de l'économie, en particulier aux Etats-Unis, après que la victoire du parti démocrate aux élections sénatoriales de Géorgie leur assure le contrôle de cette chambre.

Les anticipations d'une relance budgétaire massive, renforcées par les déclarations de Joe Biden et de son administration, ont entraîné une nette hausse des actions, un resserrement des spreads de crédit et une tension sur les taux longs obligataires. Toutefois, les « grandes » banques centrales ont déclaré que ces mouvements de hausses violentes des taux ne seraient pas tolérés et que le temps de la normalisation des politiques monétaires est loin d'être venu.

Pendant toute la phase de rebond des marchés à partir du mois de novembre 2020, les secteurs cycliques ou les sociétés fortement pénalisées par l'impact de la Covid-19 ont profité de ce rebond au détriment des sociétés dites de croissance.

Sur la période concernée, les petites et moyennes sociétés Européennes ont surperformé les indices de grandes capitalisations en Europe. Le MSCI Emu est en hausse de +43,96% tandis que l'indice des petites sociétés de la zone Euro (Emix Smaller Euroland) est en hausse de +58,20%.

Performance du portefeuille

La performance du fonds de fin mars 2020 à fin mars 2021 est de +46,77%.

A partir de novembre 2020, le fonds a souffert d'un brusque repositionnement des investisseurs en faveur des sociétés cycliques ou des sociétés fortement pénalisées par la Covid-19 au détriment des sociétés dont le cours de bourse avait rebondi ou restait résilients jusqu'en octobre 2020.

La performance relative du fonds s'est dégradée pendant cette phase de rebond. Alors qu'à fin octobre 2020, la performance du fonds était de +20,43% surperformant son indice de référence lui-même en hausse de +15,28% et le MSCI Emu en hausse de +10,66%.

Sur un plan sectoriel, la sous-performance relative se concentre sur :

- ♦ Le secteur **immobilier** (impact négatif de l'exposition au secteur immobilier allemand que cela soit commercial via **Alstria** ou résidentiel via **LEG** et **Grand City** dont les hausses des cours ont été comprises entre +5% et +15%, selon les titres sur la période)
- ♦ Le secteur des **services aux collectivités** (notamment **Iren**, en Italie, pénalisé par la baisse du prix de l'énergie).

La performance absolue du fonds a bénéficié de son exposition sur des sociétés qui ont surperformé l'indice suite au maintien ou à une amélioration de leurs perspectives de croissance :

- ♦ **Varta (Allemagne)** dans le secteur industriel, leader dans le segment de la production de piles rechargeables.
- ♦ **Kesko (Finlande)** dans le secteur de la consommation.
- ♦ **Spie (France)** dans le secteur des services industriels.
- ♦ **Plastic Omnium (France)** dans le secteur automobile.
- ♦ **Aalberts (Pays-Bas)** dans le secteur industriel.

Sur un plan sectoriel, les 2 principaux contributeurs positifs en terme relatif sont :

- ♦ Le secteur **financier** avec **NN** et **ASR** (deux assureurs **néerlandais**)
- ♦ Le secteur de la **consommation non discrétionnaire** avec **Kesko** (supermarchés en **Finlande**, ayant bénéficié d'une accélération de la croissance pendant la crise sanitaire) et **Glanbia** (société **irlandaise** spécialisée dans la fabrication d'ingrédients alimentaires à base de produits laitiers et de boissons à destination des sportifs).

Activité au sein du portefeuille

Les principaux mouvements à l'achat ont concerné les sociétés suivantes:

Glanbia (Irlande, consommation non discrétionnaire) : société spécialisée dans la fabrication d'ingrédients alimentaires à base de produits laitiers et de boissons à destination des sportifs (boissons énergisantes). Cette société a mis en place un programme de restructuration qui commence à avoir un impact sur la rentabilité du groupe et qui ne nous paraît pas encore pris en compte par les investisseurs. Nous pensons que le cours de bourse devrait atteindre à moyen terme le pic de 2018, soit un gain potentiel de 50%.

Wienerberger (Autriche, secteur des matériaux) : cette société spécialisée dans la fabrication de briques et de tuiles en Europe et aux Etats-Unis devrait offrir une croissance de plus de 10% par an en raison de sa discipline en matière de politique tarifaire et de la poursuite de petites acquisitions auto-financées.

HelloFresh (Allemagne, consommation discrétionnaire) : leader mondial dans la préparation et distribution par internet de repas à base de produits frais. Ses perspectives de croissance, à moyen terme, nous paraissent sous-estimées par les analystes.

Valmet (Finlande, secteur industriel) : cette société fournit des services dans les secteurs du papier et de l'énergie (externalisation de la maintenance, amélioration des sites de production et fourniture des pièces de rechange). Elle devrait offrir une croissance des profits de 10% par an, tirés par l'augmentation de la demande d'emballage (commerce électronique) et davantage d'efficacité opérationnelle.

TietoEvry (Finlande, secteur de la technologie) : société de services informatiques résultant de la fusion de deux acteurs locaux Tieto et EVRY en décembre 2019. Nous estimons que le nouveau groupe ainsi constitué devrait gagner des parts de marchés et améliorer ses marges à moyen terme. La valorisation nous semble très attrayante tant en multiple (par rapport à la croissance estimée) qu'en termes de flux de trésorerie.

Jenoptik (Allemagne, secteur de la technologie) : une société d'équipements d'opto-électroniques dont la valorisation ne prend pas en compte les perspectives de croissance à 3 ans de plus de 50% en raison d'une stabilisation de ses marchés finaux (impactés négativement depuis 2 ans par le ralentissement économique du secteur automobile et par la crise sanitaire du Covid-19). La société dispose d'un bon bilan lui permettant de continuer à faire des petites acquisitions qui devraient lui permettre d'accélérer sa croissance.

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Bawag (Autriche, secteur financier) : une banque de détail autrichienne qui gagne des parts de marché sur son marché domestique et dont le cours de bourse ne reflète pas le potentiel de reprise. Nous estimons que la société peut redistribuer environ 10% par an de sa capitalisation boursière sur les 10 prochaines années en raison d'un bilan sain, de provisions sur créances douteuses conservatrices et d'une bonne maîtrise des coûts.

Les principaux mouvements de vente ont concerné les sociétés suivantes:

Nous avons vendu plusieurs sociétés pour lesquelles nous avons des craintes sur les perspectives de croissance dont :

Varta (Allemagne, secteur industriel): après avoir fortement réduit la position lors de la hausse du cours de 30% environ, suite à un rachat de positions à découvert (le cours de bourse se rapprochant de notre objectif cible), nous avons souhaité vendre le reste de la position après une publication de perspectives de croissance mitigées par rapport à notre compréhension du modèle économique.

Hibernia (Irlande, secteur immobilier) compte tenu de la dégradation des perspectives de croissance dans le secteur de l'immobilier commercial à moyen terme.

Enfin, nous avons vendu plusieurs sociétés pour des raisons de valorisation suite à des offres de rachat :

- ◆ **Cerved**, en **Italie**, dans le secteur financier (collecte de créances douteuses).
- ◆ **Ingenico**, en **France**, dans le secteur informatique.
- ◆ **Masmovil**, en **Espagne**, secteur des télécommunications.
- ◆ **Total Produce**, en **Irlande**, dans la consommation non discrétionnaire.

Perspectives & stratégie

- ◆ Le potentiel de rebond des profits à partir de 2020 des sociétés que nous rencontrons est souvent de plus de 20% par an sur les 3 prochaines années. Certaines sociétés mettront plusieurs années pour retrouver leurs profits de 2019 mais dans d'autres cas cela devrait arriver dès 2021.
- ◆ Nous continuons à rester positifs sur le segment des petites et moyennes sociétés européennes en raison du potentiel de diversification que permet leur très grand nombre et en raison de la diversité des modèles économiques que l'on y trouve (cycliques, « résilients », internationaux, domestiques, etc...). Comme indiqué précédemment, après la crise sanitaire, le nombre de sociétés avec des perspectives de croissance a fortement augmenté par rapport à 2019.
- ◆ Nous privilégions les sociétés dont le potentiel de croissance à moyen terme devrait être maintenu ainsi que celles dont les perspectives de redressement nous semblent crédibles, pérennes et pas encore valorisées par les investisseurs.

* * *

L'épidémie de COVID-19 a entraîné une crise sanitaire et économique sans précédent à l'échelle mondiale. Le Conseil continue de suivre les efforts déployés par les gouvernements pour contenir la propagation du virus et de surveiller l'impact économique de l'épidémie sur les sociétés représentées dans le portefeuille de la Société.

* * *

Performance

La performance annuelle s'élève à 44,59% pour les parts Classic C et D, à 45,26% pour les parts I C et D, à 45,60% pour les parts Privilège C et D, à 46,55% pour la part B et à 46,35% pour la part R.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC.

* * *

Réclamations d'impôts dans le cadre du Projet Aberdeen/Fokus bank.

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations contentieuses en vue de récupérer des impôts qui ont été indûment prélevés. En effet, le fait qu'un Etat membre impose de façon plus lourde un OPC étranger qu'un OPC résidant constitue à la lumière du droit communautaire une discrimination.

Ce principe a été entériné par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans l'affaire « Aberdeen » (18 juin 2009). Cet arrêt reconnaît qu'un OPC non-résident peut faire l'objet d'une imposition discriminatoire, ce qui constitue une entrave à la liberté d'établissement et/ou à la libre circulation des capitaux. D'autres arrêts de la CJUE sont venus confirmer cette jurisprudence. Il s'agit des arrêts dans les affaires Santander (10 mai 2010) et Emerging Markets (10 avril 2014) concernant respectivement les législations fiscales françaises et polonaises.

C'est sur base de cette jurisprudence, et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations contentieuses auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres ayant une législation discriminatoire non conforme au droit communautaire. Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

A ce jour, il n'existe pas de législation européenne prévoyant une procédure homogène pour ce type de réclamations. C'est pour cette raison que les délais de remboursement et la complexité de la procédure varient suivant l'Etat membre concerné rendant nécessaire une revue constante de l'évolution de cette thématique.

* * *

PEA

Le fonds respecte le ratio de 75% de l'actif en titres ou droits éligibles au PEA. A la demande, ce ratio peut être communiqué par la société de gestion.

* * *

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'est pas concerné par les instruments SFTR au cours de l'exercice.

DEONTOLOGIE

Instruments financiers du Groupe détenus dans l'OPC

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information.

* * *

Les principaux mouvements du portefeuille sont disponibles sur demande auprès de la société de gestion.
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France – Servie Client – TSA 47000 – 75318 Paris Cedex 09

* * *

Dans le cadre de la gestion des Placements Collectifs, des frais de transaction sont facturés à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers (achats et ventes de titres, pensions, futures, swaps).

* * *

PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Démarche générale

La démarche générale de prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance (ESG) de BNP Paribas Asset Management est indiqué dans le reporting 173 sur notre site web : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/9B8A91FD-D198-45D4-8B78-D375AC8B82DA>

L'ensemble de nos fonds applique notre stratégie d'investissement durable qui repose sur quatre piliers :

Intégration ESG :

Nos analystes et gérants prennent en compte de manière systématique les facteurs ESG les plus pertinents et ce quel que soit le processus d'investissement. Nos directives et notre politique d'intégration ESG s'appliquent à tous nos processus d'investissement (et donc aux fonds, mandats et fonds thématiques). Cependant, elles ne sont pas applicables aux fonds indiciaires, aux fonds négociés en bourse (ETF) et à certaines exceptions au processus de gestion spécifique. Conformément aux convictions de BNPP AM, cette démarche leur permet d'identifier des risques et les opportunités dont les autres acteurs du marché n'ont pas nécessairement connaissance, ce qui leur apporte donc un avantage comparatif. Le processus d'intégration des facteurs ESG est guidé par des principes communs formels et supervisé par un comité de validation ESG. Notre objectif est que d'ici fin 2020, chaque processus d'investissement - et par définition, toute stratégie d'investissement ait été examiné et approuvé par ce comité.

En cas de controverse, les analystes ESG peuvent déclencher une procédure de surveillance particulière (mise en place d'une liste spécifique). Les gérants sont donc alertés et tout nouvel achat ou augmentation des positions sur ce titre placé sous surveillance est interdit jusqu'à ce qu'une nouvelle recommandation ESG soit fournie par les analystes ESG. Ce procédé nous permet de maintenir un niveau d'alerte maximum lors de l'apparition d'une controverse. Plus une entreprise est confrontée à un nombre important de controverses, plus le risque de réputation pour nos fonds est important. Toutes les controverses sont classées de niveau 1 (la moins grave) au niveau 5 (la plus importante). La classification prend en compte l'impact de l'incident (gravité et nombre), le niveau de récurrence, la responsabilité et le caractère exceptionnel, la réponse et la gestion par l'entreprise. Une entreprise est automatiquement pénalisée si elle fait face à une ou plusieurs controverses de niveau 3 ou supérieur. Si la controverse était extrêmement sérieuse ou avait des conséquences particulièrement négatives, la société pourrait alors être exclue de notre univers d'investissement.

En cas de d'exclusion, le gérant procédera au désinvestissement dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des investisseurs.

Vote, dialogue et engagement

Nous investissons de manière réfléchie et nous avons établi des directives détaillées en matière de vote sur un certain nombre d'enjeux ESG. De plus, nous pensons qu'un dialogue renforcé avec les émetteurs peut améliorer nos processus d'investissement et nous permettre de mieux maîtriser les risques sur le long terme. Nos gérants ainsi que nos experts du Sustainability Centre de BNPP AM dialoguent avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, avec pour objectif de les inciter à adopter des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement. De plus, nous avons pour objectif de rencontrer fréquemment les pouvoirs publics afin de discuter des moyens mis en œuvre dans la lutte contre le réchauffement climatique. Notre politique de vote est disponible à l'adresse suivante : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/E5F49195-9D9E-41A0-B553-89EED19FBB11>

Conduite responsable des entreprises et exclusions sectorielles :

BNPP AM applique ainsi, pour tous ses investissements, des exclusions ESG fondées sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Cadre de référence universel d'évaluation des entreprises et applicable à l'ensemble des secteurs industriels, le Pacte Mondial s'appuie sur des conventions internationales portant sur les domaines du respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'environnement et sur la lutte contre la corruption.

En complément des principes du Pacte mondial des Nations Unies, BNPP AM applique des standards ESG spécifiques que doivent respecter les entreprises opérant dans certains secteurs sensibles en matière d'impacts sociaux et environnementaux. Ils sont définis au sein de politiques sectorielles qui concernent, à ce jour, l'huile de palme, la pâte à papier, le charbon, l'énergie nucléaire, les mines, l'amiante, l'agriculture et le tabac. Le non-respect des standards ESG définis par BNPP AM conduit à l'exclusion des sociétés du périmètre d'investissement. Enfin, conformément à la réglementation, certains domaines comme celui des armes controversées (mines anti personnelles et armes à fragmentation) sont proscrits de tout investissement.

Une vision prospective :

Nous pensons que trois points clés sous-tendent un système économique plus durable et plus inclusif : la transition énergétique, la protection de l'environnement et l'égalité. Nous avons défini un ensemble d'objectifs et mis au point des indicateurs de performance pour mesurer comment nous alignerons notre recherche, nos portefeuilles et notre engagement auprès des entreprises et des pouvoirs publics sur ces trois enjeux, les « 3E ».

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Notre approche détaillée est décrite dans notre « Politique de conduite responsable de l'entreprise » : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/D8E2B165-C94F-413E-BE2E-154B83BD4E9B>

Nos pratiques de vote en Assemblées générales et d'engagement avec les émetteurs sont mentionnées dans le reporting 173 de notre société : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/9B8A91FD-D198-45D4-8B78-D375AC8B82DA>

Moyens utilisés pour informer les clients

Nous mettons à la disposition des investisseurs de nombreuses informations relatives à nos engagements et réalisations en tant qu'investisseur responsable sur le site de BNP Paribas Asset Management <http://www.bnpparibas-am.com/fr>.

Plusieurs publications sont aussi disponibles depuis notre site web : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/en-tant-quinvestisseur/>, et sont indiqués dans le reporting 173 de la BNP Paribas Asset Management : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/9B8A91FD-D198-45D4-8B78-D375AC8B82DA>

Des documents sont disponibles sur notre site internet sur la page du fonds avec notamment des documents réglementaires (DICI, prospectus) et des rapports mensuels et annuels.

Pourcentage d'encours prenant en compte les critères ESG

Nous avons pour objectif que 100% des encours de nos fonds prennent en compte les critères ESG.

Adhésion à des chartes, codes, initiatives ou labels

Nos adhésions à des chartes, codes ou initiatives sont indiquées dans le reporting 173 sur notre site web : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/9B8A91FD-D198-45D4-8B78-D375AC8B82DA>

Procédures internes pour identifier les risques associés aux critères ESG et l'exposition de ses activités à ces risques.

Les principaux risques ESG sont adressés via les standards minimum ESG requis avant chaque investissement tel que définis par notre politique d'investissement responsable. Les entreprises ne répondant pas à nos critères d'exigence ESG sont considérées comme à risques ESG fort et sont exclues de notre périmètre d'investissement sauf exception (**fonds indiciaires qui répliquent l'indice**). Dans le cadre de l'adoption de notre stratégie climat, une réflexion a été initiée en interne sur la prise en compte des scénarios 2°C dans notre politique d'investissement ainsi que la prise en compte des différents risques liés au changement climatique. Les risques carbonés que nous avons identifiés sont de trois ordres :

- risques de transition : risques engendrés par un processus d'ajustement vers une économie bas carbone. Les changements de politique, les risques technologiques et physiques pourraient entraîner une réévaluation de la valeur d'un grand nombre d'actifs, au fur et à mesure que les coûts et/ou opportunités se matérialiseront.
- risques physiques : conséquences engendrées par des événements climatiques et/ou météorologiques comme les inondations et les tempêtes qui provoquent des dégâts matériels ou perturbent le commerce.
- risques en responsabilité : conséquences qui pourraient se produire si des parties ayant souffert de pertes ou de dégâts dus aux effets du changement climatique entreprenaient des démarches auprès des entreprises qu'elles estiment responsables afin d'obtenir une indemnisation. De telles actions pourraient survenir contre les entreprises qui extraient et émettent du carbone et, si celles-ci bénéficient d'assurance en responsabilité, leurs assureurs.

Dans la mesure où il n'existe pas encore à ce jour de méthode de place permettant d'évaluer l'impact des risques physiques du changement climatique, BNPP AM se trouve dans l'incapacité d'évaluer de manière exhaustive son exposition à ce type de risques. C'est pour cette raison que nous sommes co-financeurs du développement d'une méthodologie innovante et d'un outil, Climate Risk & Impact Screening (CRIS), lancé à l'initiative de Carbone 4. Cette méthode d'évaluation nous permettra d'évaluer à terme notre exposition aux risques physiques du changement climatique de manière objective.

* * *

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE REMUNERATION EN VIGUEUR AU SEIN DE LA SOCIETE DE GESTION

Eléments qualitatifs de rémunération

L'information sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2020, est disponible sur demande formulée auprès de la société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - TSA 47000 -75318 Paris cedex 09. Des informations descriptives de la

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

politique de rémunération de la société de gestion sont également disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>.

Eléments quantitatifs de rémunération

Ci-dessous, les informations quantitatives sur les rémunérations, telles qu'elles sont requises par l'article 22 de la directive AIFM (Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011) et par l'article 69-3 de la directive OPCVM V (Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014), dans un format conforme aux préconisations de l'association de Place AFG (Association Française de Gestion)¹.

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France (« BNPP AM France ») (art 22-2-e de la directive AIFM et art 69-3 (a) de la directive OPCVM V):

	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR) (fixe + variable)	Dont rémunération variable totale (k EUR)
Ensemble des collaborateurs de BNPP AM France ²	805	90,845	28,275

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM France dont l'activité a un impact significatif sur le profil de risque et sont donc « Collaborateurs Régulés »³ (art 22-2-f de la directive AIFM et art 69-3 (b) de la directive OPCVM V):

Secteur d'Activité	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR)
Collaborateurs Régulés employés de BNPP AM France :	144	27,832
<i>dont gérants de Fonds d'Investissement Alternatifs / d'OPCVM / gérants de mandats européens</i>	132	24,774

Autres informations :

☛ Nombre de fonds FIA et OPCVM sous gestion de BNPP AM France :

	Nombre de fonds (31.12.2020)	En-cours géré (milliards d'Euros) au 31.12.2020
OPCVM	199	81
Fonds d'Investissement Alternatifs	306	48

- Sous la supervision du comité de rémunération de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding et de son conseil d'administration, un audit indépendant et centralisé de la politique globale de rémunération de BNP Paribas Asset Management, et de sa mise en œuvre au cours de l'exercice 2019/2020, a été réalisé entre mai et juillet 2020. Les résultats de cet audit, qui a couvert les entités du périmètre de BNP Paribas Asset Management titulaires d'une licence AIFM et/ou OPCVM, ont donné lieu à la cotation « Satisfactory ».

¹ NB : les montants de rémunération ci-dessus ne sont pas directement réconciliables avec les données comptables de l'année, car ils reflètent des montants attribués, sur la base du périmètre des effectifs à la clôture de la campagne annuelle de rémunération variable, en mai 2020. Ainsi, par exemple, ces montants incluent toutes les rémunérations variables attribuées lors de cette campagne, qu'ils soient différés ou non, et que les collaborateurs soient finalement restés dans l'entreprise ou non.

² Outre ces effectifs et les montants correspondants, il faut noter les

- 5 collaborateurs de la succursale autrichienne, dont 1 a le statut d' « Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2019 à 768 K EUR et 249 K EUR;
- 56 collaborateurs de la succursale italienne, dont 2 ont le statut d' « Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2019 à 5,777 K EUR et 1,342 K EUR.
- 21 collaborateurs de la succursale allemande, dont 1 a le statut d' « Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2019 à 3,415 K EUR et 679 K EUR.

³ La liste des collaborateurs régulés est déterminée au vu de la revue conduite en fin d'année.

- Des informations supplémentaires sur la détermination de la rémunération variable sont fournies dans la description de la politique de rémunération, publiée sur le site internet de la société.

* * *

INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT ET D'EXECUTION D'ORDRES

L'information sur la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres de BNP Paribas Asset Management France est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le dernier compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

POLITIQUE DE BEST SELECTION ET BEST EXECUTION DE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE (BNPP AM FRANCE)

La politique de sélection et d'exécution est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *



BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mars 2021



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2021**

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
14, rue Bergère
75009 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

Bilan actif

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	1,161,391,381.20	847,728,779.65
Actions et valeurs assimilées	1,094,862,854.66	798,228,798.45
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1,094,862,854.66	798,228,798.45
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	66,528,526.54	49,499,981.20
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	66,528,526.54	49,499,981.20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	1,250,125.66	604,095.10
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1,250,125.66	604,095.10
Comptes financiers	52,059.81	35,979.79
Liquidités	52,059.81	35,979.79
TOTAL DE L'ACTIF	1,162,693,566.67	848,368,854.54

Bilan passif

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Capitaux propres	-	-
Capital	1,086,637,718.99	787,263,521.87
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	161.88	178.87
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	69,762,854.14	45,058,267.10
Résultat de l'exercice (a,b)	3,567,101.84	12,505,897.27
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	1,159,967,836.85	844,827,865.11
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	2,725,729.82	3,540,989.43
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2,725,729.82	3,540,989.43
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	1,162,693,566.67	848,368,854.54

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	16,416,018.89	25,539,288.30
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	16,416,018.89	25,539,288.30
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-35,617.39	-3,914.20
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-35,617.39	-3,914.20
Résultat sur opérations financières (I + II)	16,380,401.50	25,535,374.10
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-12,719,108.14	-13,742,626.68
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	3,661,293.36	11,792,747.42
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-94,191.52	713,149.85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	3,567,101.84	12,505,897.27

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 1,50% TTC maximum pour la catégorie de part Classic C et D
- 1% TTC maximum pour la catégorie de part I
- 0,20% TTC maximum pour la catégorie de part R
- 0,75% TTC maximum pour la catégorie de part Privilege
- 0,05 % TTC maximum pour la catégorie de part B

La dotation est calculée sur la base de l'actif net, déduction faite des O.P.C en portefeuille. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part Classic C
Distribution pour la part Classic D
Capitalisation pour la part I de classe C
Distribution pour la part I de classe D
Capitalisation pour la part R
Capitalisation pour la part B
Capitalisation pour la part Privilege de classe C
Distribution pour la part Privilege de classe D

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part Classic C
Capitalisation pour la part Classic D
Capitalisation pour la part I de classe C
Capitalisation pour la part I de classe D
Capitalisation pour la part R
Capitalisation pour la part B
Capitalisation pour la part Privilege de classe C
Capitalisation pour la part Privilege de classe D

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Actif net en début d'exercice	844,827,865.11	1,001,753,089.90
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	94,930,018.18	252,686,400.43
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-151,262,361.09	-228,569,782.30
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	126,064,386.55	73,755,175.05
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-50,306,729.94	-26,032,233.74
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-4,344,093.69	-3,571,784.10
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	296,739,695.79	-236,717,555.78
Différence d'estimation exercice N	220,117,635.53	-76,622,060.26
Différence d'estimation exercice N-1	76,622,060.26	-160,095,495.52
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-342,237.42	-268,191.47
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3,661,293.36	11,792,747.42
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	1,159,967,836.85	844,827,865.11

Complément d'information 1

	Exercice 31/03/2021
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	66,528,526.54
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 31/03/2021	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe I C (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	12,846.118	
Nombre de titres rachetés	6,765.869	
Catégorie de classe Classic C (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	104,748.342	
Nombre de titres rachetés	238,802.720	
Catégorie de classe Classic D (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	858.095	
Nombre de titres rachetés	1,886.645	
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	30.000	
Nombre de titres rachetés	67.000	
Catégorie de classe I D (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés	-	
Catégorie de classe Privilège D (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	113.595	
Nombre de titres rachetés	232.943	
Catégorie de classe Privilège C (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	22,019.989	
Nombre de titres rachetés	33,559.230	
Catégorie de classe B (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	794.479	
Nombre de titres rachetés	1,993.000	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	1,546.62	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe I C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	898,893.59	0.93
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-

Complément d'information 2

	Exercice 31/03/2021	
Catégorie de classe Classic C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	11,056,746.01	1.40
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Classic D (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	91,202.49	1.40
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	18,824.77	0.19
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I D (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	171,865.52	0.93
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Privilège D (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	3,822.41	0.70
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Privilège C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	444,718.01	0.70
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe B (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	33,035.34	0.05
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	-

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/03/2021
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	317,876.30
Coupons à recevoir	932,249.36
TOTAL DES CREANCES	1,250,125.66
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	1,252,583.01
Autres créditeurs divers	1,473,146.81
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	2,725,729.82

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/03/2021
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	52,059.81
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	52,059.81	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 31 Mars 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Affectation des résultats

Catégorie de classe I C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	647,720.27	1,297,707.37
Total	647,720.27	1,297,707.37
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	647,720.27	1,297,707.37
Total	647,720.27	1,297,707.37
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	7,228,855.80	3,773,353.41
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	7,228,855.80	3,773,353.41
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	7,228,855.80	3,773,353.41
Total	7,228,855.80	3,773,353.41
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Catégorie de classe Classic C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,079,518.02	7,833,939.08
Total	1,079,518.02	7,833,939.08
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,079,518.02	7,833,939.08
Total	1,079,518.02	7,833,939.08
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	51,215,156.11	34,009,630.94
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	51,215,156.11	34,009,630.94
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	51,215,156.11	34,009,630.94
Total	51,215,156.11	34,009,630.94
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe Classic D (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	122.24	49.87
Résultat	9,103.66	64,709.51
Total	9,225.90	64,759.38
Affectation		
Distribution	9,183.32	64,628.67
Report à nouveau de l'exercice	42.58	130.71
Capitalisation	-	-
Total	9,225.90	64,759.38
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	14,811.810	15,840.360
Distribution unitaire	0.62	4.08
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	419,709.86	278,178.61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	419,709.86	278,178.61
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	419,709.86	278,178.61
Total	419,709.86	278,178.61
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	136,392.09	218,067.68
Total	136,392.09	218,067.68
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	136,392.09	218,067.68
Total	136,392.09	218,067.68
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	685,184.20	414,996.09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	685,184.20	414,996.09
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	685,184.20	414,996.09
Total	685,184.20	414,996.09
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe I D (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	33.56	120.37
Résultat	113,091.80	268,864.80
Total	113,125.36	268,985.17
Affectation		
Distribution	113,016.11	268,951.61
Report à nouveau de l'exercice	109.25	33.56
Capitalisation	-	-
Total	113,125.36	268,985.17
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	14,851.000	14,851.000
Distribution unitaire	7.61	18.11
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1,246,545.59	772,778.96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1,246,545.59	772,778.96
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1,246,545.59	772,778.96
Total	1,246,545.59	772,778.96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe Privilège D (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	6.08	8.63
Résultat	4,558.70	10,024.57
Total	4,564.78	10,033.20
Affectation		
Distribution	4,555.92	10,026.55
Report à nouveau de l'exercice	8.86	6.65
Capitalisation	-	-
Total	4,564.78	10,033.20
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	1,265.534	1,384.882
Distribution unitaire	3.60	7.24
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	36,394.07	24,691.88
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	36,394.07	24,691.88
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	36,394.07	24,691.88
Total	36,394.07	24,691.88
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe Privilège C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	496,939.06	1,069,319.91
Total	496,939.06	1,069,319.91
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	496,939.06	1,069,319.91
Total	496,939.06	1,069,319.91
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4,013,034.02	2,668,825.99
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4,013,034.02	2,668,825.99
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	4,013,034.02	2,668,825.99
Total	4,013,034.02	2,668,825.99
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe B (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,079,778.24	1,743,264.35
Total	1,079,778.24	1,743,264.35
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,079,778.24	1,743,264.35
Total	1,079,778.24	1,743,264.35
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4,917,974.49	3,115,811.22
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4,917,974.49	3,115,811.22
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	4,917,974.49	3,115,811.22
Total	4,917,974.49	3,115,811.22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe I C (Devise: EUR)

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	2,197.78	2,414.64	2,407.16	1,970.80	2,862.81
Actif net (en k EUR)	119,326.47	136,153.69	71,877.25	70,839.34	120,308.57
Nombre de titres					
Parts C	54,294.088	56,386.677	29,859.701	35,944.361	42,024.610

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	87.89	-1.25	47.39	104.97	172.01
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	24.73	31.13	27.93	36.10	15.41

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Catégorie de classe Classic C (Devise: EUR)

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	409.93	448.29	444.78	362.41	524.00
Actif net (en k EUR)	584,492.23	906,829.85	779,694.03	637,160.29	851,011.47
Nombre de titres					
Parts C	1,425,815.264	2,022,852.056	1,752,987.506	1,758,099.108	1,624,044.730

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	16.43	-0.23	8.75	19.34	31.53
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	2.82	3.74	3.06	4.45	0.66

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Catégorie de classe Classic D (Devise: EUR)

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	379.67	412.47	405.95	328.44	470.26
Actif net (en k EUR)	8,524.28	8,529.35	7,418.26	5,202.62	6,965.41
Nombre de titres					
Parts D	22,451.336	20,678.375	18,273.490	15,840.360	14,811.810

Date de mise en paiement	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	2.63	3.48	2.84	4.08	0.62
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts D	10.88	15.23	7.94	17.56	28.33
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts D	-	-	-	-	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	141.89	157.06	157.83	130.21	190.56
Actif net (en k EUR)	7,599.96	15,847.77	9,480.40	7,816.79	11,432.42
Nombre de titres					
Parts C	53,558.834	100,899.905	60,063.834	60,027.834	59,990.834

Date de mise en paiement	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	5.66	-0.08	3.10	6.91	11.42
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	2.58	3.15	3.01	3.63	2.27

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Catégorie de classe I D (Devise: EUR)

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	1,121.24	1,222.89	1,204.04	974.06	1,394.34
Actif net (en k EUR)	16,651.61	18,161.16	17,881.22	14,465.86	20,707.44
Nombre de titres					
Parts D	14,851.000	14,851.000	14,851.000	14,851.000	14,851.000

Date de mise en paiement	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	8.64	15.90	14.17	18.11	7.61
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts D	38.41	-0.65	23.52	52.03	83.93
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts D	-	-	-	-	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Catégorie de classe Privilège D (Devise: EUR)

	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts D	412.97	412.68	333.93	477.95
Actif net (en k EUR)	853.21	758.10	462.45	604.87
Nombre de titres				
Parts D	2,065.993	1,836.993	1,384.882	1,265.534

Date de mise en paiement	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	5.75	7.24	3.60
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts D	0.39	8.12	17.82	28.75
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts D	-0.17	-	-	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Catégorie de classe Privilège C (Devise: EUR)

	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts C	448.83	448.51	368.08	535.92
Actif net (en k EUR)	97,343.20	43,422.14	50,155.27	66,841.33
Nombre de titres				
Parts C	216,881.187	96,813.910	136,259.731	124,720.490

Date de mise en paiement	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts C	0.42	8.83	19.58	32.17
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts C	-0.18	6.25	7.84	3.98

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Catégorie de classe B (Devise: EUR)

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts C	2,732.21	2,257.35	3,308.13
Actif net (en k EUR)	71,221.69	58,725.25	82,096.34
Nombre de titres			
Parts C	26,067.369	26,015.028	24,816.507

Date de mise en paiement	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)			
Parts C	23.00	119.76	198.17
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)			
Parts C	5.71	67.01	43.51

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2021

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				1,094,862,854.66	94.39
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				1,094,862,854.66	94.39
A2A SPA	24,116,756.00	1.55	EUR	37,429,205.31	3.23
AALBERTS NV	692,327.00	43.20	EUR	29,908,526.40	2.58
AIXTRON SE	616,922.00	19.38	EUR	11,952,863.75	1.03
ALSTOM	282,047.00	42.52	EUR	11,992,638.44	1.03
ALSTRIA OFFICE REIT-AG	1,728,595.00	13.78	EUR	23,820,039.10	2.05
AMADEUS FIRE AG	51,241.00	124.80	EUR	6,394,876.80	0.55
AMPLIFON SPA	904,507.00	31.74	EUR	28,709,052.18	2.47
APPLUS SERVICES SA	913,407.00	8.83	EUR	8,065,383.81	0.70
ASR NEDERLAND NV	1,072,336.00	38.21	EUR	40,973,958.56	3.53
ATOS SE	190,227.00	66.52	EUR	12,653,900.04	1.09
AUTOGRILL SPA	920,468.00	7.05	EUR	6,489,299.40	0.56
BANCA GENERALI SPA	1,178,200.00	30.02	EUR	35,369,564.00	3.05
BAWAG GROUP AG	327,555.00	44.04	EUR	14,425,522.20	1.24
BECHTLE AG	64,984.00	159.90	EUR	10,390,941.60	0.90
BREMBO SPA	1,466,483.00	10.62	EUR	15,574,049.46	1.34
BUREAU VERITAS SA	391,739.00	24.27	EUR	9,507,505.53	0.82
CANCOM SE	544,194.00	49.14	EUR	26,741,693.16	2.31
CORBION NV	308,715.00	47.50	EUR	14,663,962.50	1.26
COVIVIO	80,777.00	73.00	EUR	5,896,721.00	0.51
CTS EVENTIM AG + CO KGAA	205,554.00	49.44	EUR	10,162,589.76	0.88
EDENRED	120,675.00	44.54	EUR	5,374,864.50	0.46
EIFFAGE	107,164.00	85.36	EUR	9,147,519.04	0.79
ENCAVIS AG	588,932.00	16.18	EUR	9,528,919.76	0.82
FAGRON	143,086.00	18.93	EUR	2,708,617.98	0.23
FAURECIA	429,257.00	45.43	EUR	19,501,145.51	1.68
FINECOBANK SPA	1,115,193.00	13.96	EUR	15,562,518.32	1.34
FLUIDRA SA	602,941.00	24.35	EUR	14,681,613.35	1.27
GERRESHEIMER AG	163,262.00	84.70	EUR	13,828,291.40	1.19
GLANBIA PLC	1,858,621.00	12.71	EUR	23,623,072.91	2.04
GRAND CITY PROPERTIES	1,216,860.00	21.36	EUR	25,992,129.60	2.24
HELLOFRESH SE	302,763.00	63.60	EUR	19,255,726.80	1.66
HUHTAMAKI OYJ	799,540.00	38.56	EUR	30,830,262.40	2.66
IPSEN	145,271.00	73.15	EUR	10,626,573.65	0.92

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2021

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
IREN SPA	9,709,481.00	2.36	EUR	22,875,537.24	1.97
IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	1,863,439.00	4.42	EUR	8,245,717.58	0.71
JENOPTIK AG	540,731.00	25.60	EUR	13,842,713.60	1.19
KESKO OYJ-B SHS	256,207.00	26.08	EUR	6,681,878.56	0.58
KINEPOLIS	78,296.00	44.20	EUR	3,460,683.20	0.30
KORIAN	702,949.00	29.62	EUR	20,821,349.38	1.79
LEG IMMOBILIEN SE	215,770.00	112.16	EUR	24,200,763.20	2.09
METSA BOARD OYJ	1,812,996.00	9.29	EUR	16,842,732.84	1.45
METSO OUTOTEC OYJ	420,914.00	9.51	EUR	4,000,787.57	0.34
MTU AERO ENGINES AG	33,444.00	200.70	EUR	6,712,210.80	0.58
NELES OYJ	120,370.00	10.83	EUR	1,303,607.10	0.11
NEMETSCHKE AKT	159,229.00	54.40	EUR	8,662,057.60	0.75
NN GROUP NV - W/I	675,134.00	41.69	EUR	28,146,336.46	2.43
ORPEA	125,042.00	98.80	EUR	12,354,149.60	1.07
PLASTIC OMNIUM	581,181.00	31.24	EUR	18,156,094.44	1.57
PUMA SE	93,620.00	83.54	EUR	7,821,014.80	0.67
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	650,802.00	45.87	EUR	29,852,287.74	2.57
REPLY SPA	254,607.00	107.90	EUR	27,472,095.30	2.37
REXEL SA	803,988.00	16.90	EUR	13,587,397.20	1.17
S&T AG	773,987.00	21.20	EUR	16,408,524.40	1.41
SCOR SE	246,938.00	29.10	EUR	7,185,895.80	0.62
SCOUT24 AG	153,538.00	64.70	EUR	9,933,908.60	0.86
SEB SA	49,616.00	150.40	EUR	7,462,246.40	0.64
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	143,231.00	40.16	EUR	5,752,156.96	0.50
SOLUTIONS 30 SE	845,249.00	10.84	EUR	9,162,499.16	0.79
SOPRA STERIA GROUP	167,184.00	142.50	EUR	23,823,720.00	2.05
SPIE SA - W/I	931,716.00	20.42	EUR	19,025,640.72	1.64
STROEER SE + CO KGAA	404,544.00	69.50	EUR	28,115,808.00	2.42
TEAMVIEWER AG	85,652.00	36.43	EUR	3,120,302.36	0.27
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDI	6,904,533.00	2.50	EUR	17,261,332.50	1.49
TELEPERFORMANCE	86,953.00	310.80	EUR	27,024,992.40	2.33
TIETOEVRV OYJ	564,201.00	26.42	EUR	14,906,190.42	1.29
VALMET OYJ	543,759.00	31.01	EUR	16,861,966.59	1.45
WENDEL	89,664.00	105.90	EUR	9,495,417.60	0.82
WIENERBERGER AG	635,889.00	31.20	EUR	19,839,736.80	1.71
WORLDLINE SA - W/I	317,183.00	71.44	EUR	22,659,553.52	1.95

BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2021

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Titres d'OPC				66,528,526.54	5.74
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne				66,528,526.54	5.74
BNP PARIBAS CAH INVEST - PARTS I CAP	1,184	56,189.63	EUR	66,528,526.54	5.74
Créances				1,250,125.66	0.11
Dettes				-2,725,729.82	-0.23
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				52,059.81	-
TOTAL ACTIF NET			EUR	1,159,967,836.85	100.00